

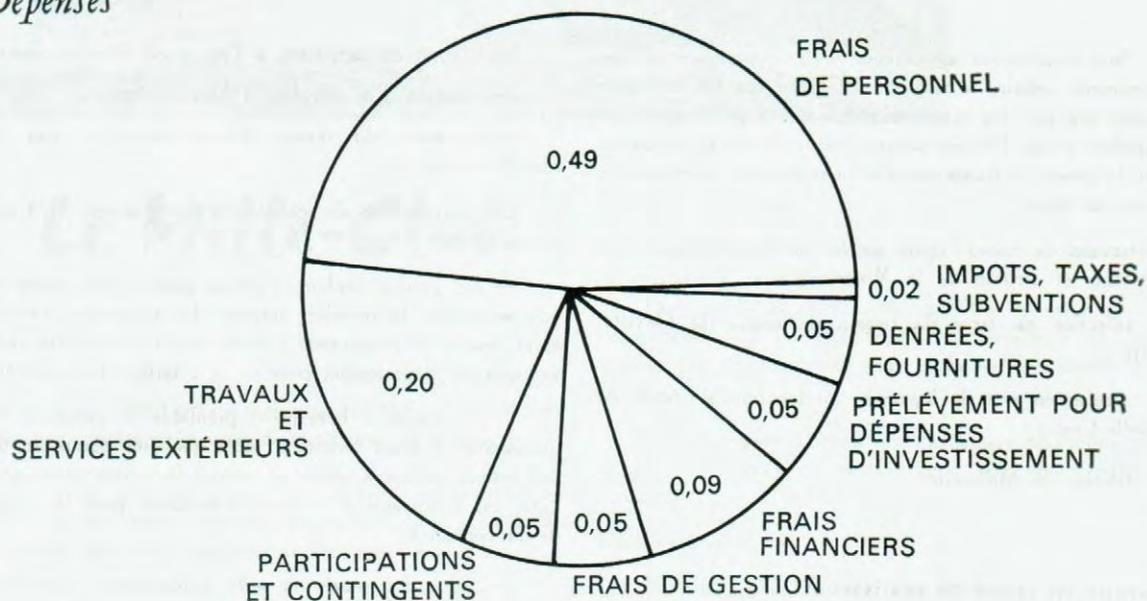
Aujourd'hui, tout citoyen se doit de lire, analyser et comprendre les documents financiers de sa commune.

Le budget décide et autorise les recettes et les dépenses de la commune en une seule année qui va du 1er janvier au 31 décembre.

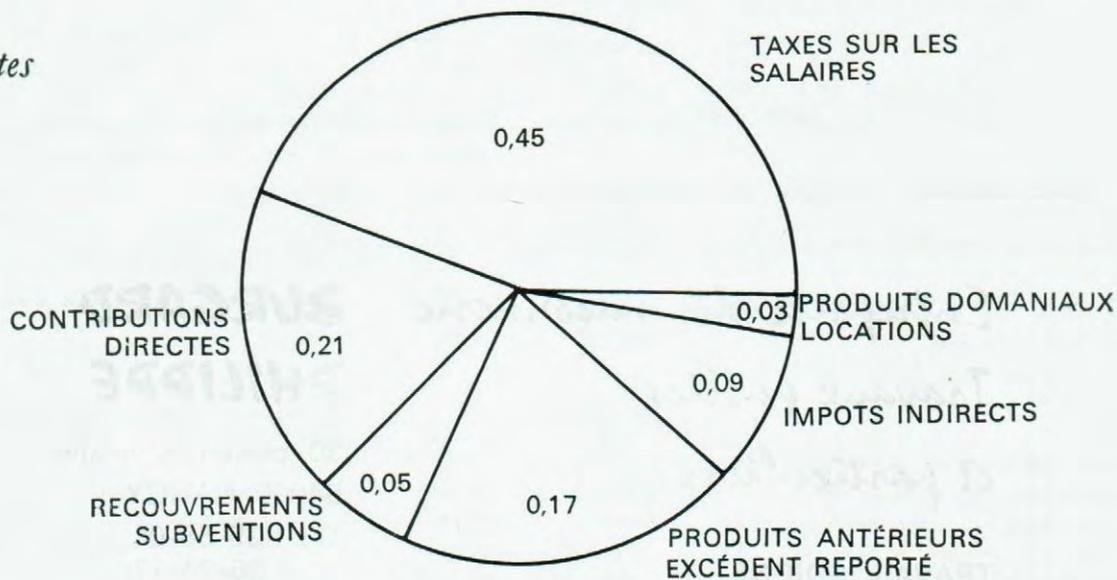
Budget communal

Budget primitif 1977 section de fonctionnement

Dépenses

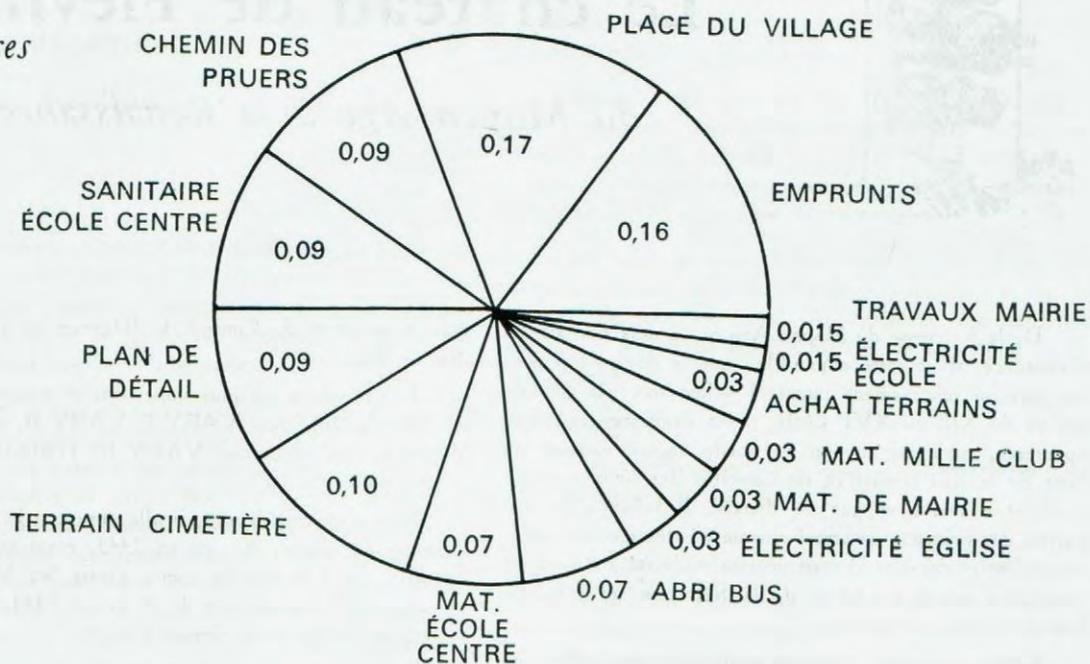


Recettes

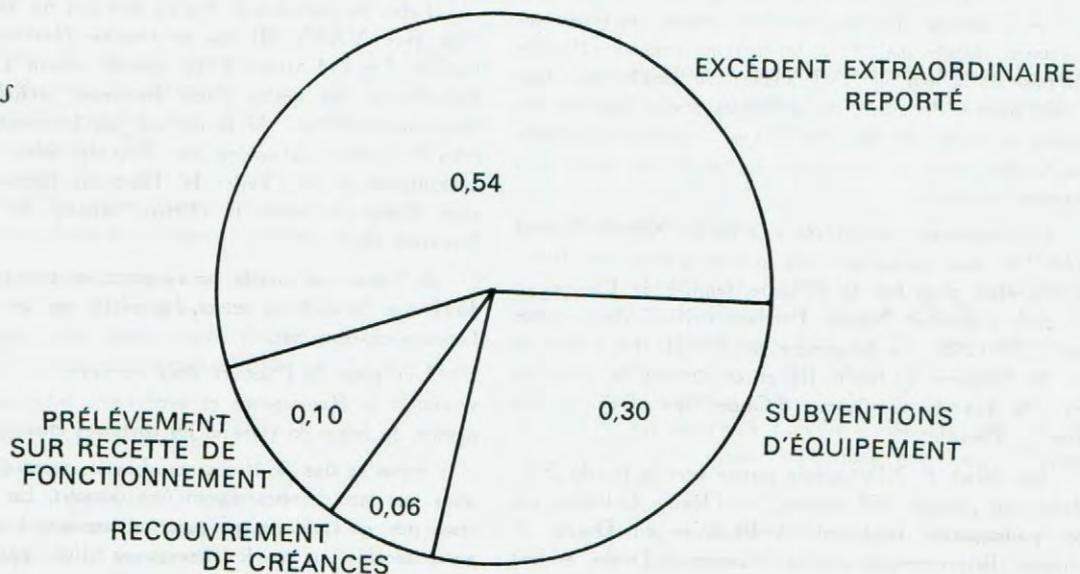


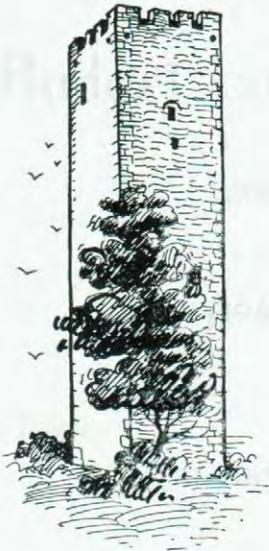
Budget primitif 1977 section d'investissement

Dépenses



Recettes





Le château de Fléville

du Moyen Age à la Renaissance

De la forteresse du Moyen Age qui a déjà huit siècles d'existence, il ne reste aujourd'hui que le donjon qui nous est parvenu relativement intact. Pendant toute la période qui va du XII^e au XVI^e siècle, il n'y avait pas de toiture apparente, mais un chemin de ronde encore existant au faite de la tour permettait de surveiller les lieux environnants et d'avertir en cas de danger. Il fallait cela, car parfois des brigands de grand chemin ou des groupes armés circulaient et de suite il était nécessaire de monter le pont-levis pour interdire l'entrée de la forteresse, et éventuellement résister aux assauts.

Cette tour carrée offre des similitudes avec celles qui ont été construites au Moyen Age dans les pays d'Entre-Deux, notamment en Franche-Comté et Suisse ; elle est haute d'environ 35 mètres — c'était les gratte-ciel de l'époque — ses murs ont à la base plus de 2,50 m d'épaisseur et dans la partie supérieure on peut y voir plusieurs meurtrières et un certain nombre de créneaux. Bien entendu, tout cela était destiné à assurer la défense du lieu contre les assaillants de tout bord.

A l'intérieur, la structure de l'époque est restée relativement intacte malgré quelques remaniements effectués à la base de la tour au XVI^e siècle. Un escalier pris dans le mur permet de gravir les différents étages qui sont au nombre de cinq, et certaines pièces, notamment la Salle des Gardes avec sa cheminée, ont gardé en partie leur structure originelle.

La forteresse a été édiflée à la fin du XII^e siècle vers 1170-1180 sans qu'aucune date précise puisse être fixée, et elle était propriété de l'illustre famille de Lenoncourt qui alors s'appelait Nancy. Pendant environ vingt quatre ans (1274-1298), la Seigneurie de Fléville fut cédée au duc de Lorraine FERRY III et ce dernier la remit en fief aux fils de Guillaume d'Ormes qui devinrent les Sires de Fléville.

Du début du XIV^e siècle jusque vers la fin du XV^e siècle, soit presque 175 années, les Fléville brillèrent par leur participation importante à l'histoire du Duché de Lorraine. Ils prirent part aux faits d'armes du Duché, étaient en général Baillis des Vosges et d'Allemagne et parfois

étaient membres du Conseil de Régence en l'absence du duc de Lorraine.

Les membres les plus importants et parfois turbulents de cette famille furent VARY I, VARY II, puis VARY III, mais c'est ce dernier VARY III (1409-1470) qui fit le plus parler de lui.

Prisonnier des Messins, il alla ensuite à la conquête du royaume de Naples et c'est en 1443, étant gouverneur de Lorraine, qu'il soutint la guerre contre les Messins. Des chroniqueurs racontent que le 8 juillet 1443 les Messins vinrent mettre le siège devant Fléville ;

« 300 hommes banniers et panons
« Avec 1600 piétons
« En allèrent devant Fléville
« Pour les froter mieux qu'étrille »

mais le lieu est controversé, car il y avait plusieurs Fléville et la chronique toutefois ne raconte pas que ces Messins ont battu en retraite et décampé rapidement, gênés par les jets des coulevrines venant du haut du donjon.

Faute de documents, il n'en sera pas dit davantage et c'est avec VARY III que se termine l'histoire de cette famille. Le fief passa à un proche cousin Engolof de Lutzelbourg qui hérita d'une forteresse probablement en assez mauvais état, du moins par ses bâtiments annexes, murs d'enceinte, palissades, etc. Peut-être même les armées bourguignonnes de Charles le Téméraire firent-elles quelques dommages avant la célèbre bataille de Nancy du 5 janvier 1477.

L'histoire est muette sur ce point, en tout cas c'est en 1533 que le château actuel fut édifié sur les assises de l'ancien château fort.

Une page de l'histoire était terminée, au Moyen Age succédait la Renaissance et avec cette aube nouvelle, les mœurs, la façon de vivre et les coutumes changèrent.

Fléville doit à Richelieu d'avoir épargné le donjon alors que tant d'autres durent être démolis. En effet il en reste peu en Lorraine qui peuvent remonter à une époque aussi reculés ; c'est le témoignage d'un passé particulièrement riche en péripéties.

FLÉVILLE

et les

LIEUX-DITS :

leur emplacement,

leur signification

Nous sommes accoutumés à évoquer dans nos communes grandes ou petites des noms de quartiers ou de lieux-dits, et cela sans en connaître vraiment le sens ou la signification. Souvent leur origine se perd dans la nuit des temps et les traditions orales passent et s'oublient.

A Fléville nous en sommes parvenus à une époque où ces souvenirs disparaissent ; le renouvellement de la population et son absence de racines locales, la disparition des vieux attachés au terroir, font que les sources de notre tradition s'épuiseront bientôt. Afin d'éviter cette situation et pour instruire nos compatriotes de notre passé, nous vous présentons une étude sur l'étymologie des noms de lieux à Fléville. Les agriculteurs pour leur part habitués à désigner leur parcelle de terre par le nom du lieu-dit, seront certainement intéressés de connaître les raisons de cette appellation.

Il n'est pas toujours exact de se reporter aux indications du cadastre actuel tel qu'il a été réactualisé il y a quelques années, car les mentions de lieux-dits bien souvent ne sont plus exactes, dans les détails du moins, et souvent le nom ou l'orthographe sont faussés.

Le premier cadastre officiel de Fléville date de 1813 ; des remaniements ont eu lieu par la suite dont les plus importants sont le remembrement des terrains en 1933 et la récente réfection des documents cadastraux, à telle enseigne que les lieux-dits sont étendus maintenant à des surfaces importantes. Du reste, on ne peut dénombrer qu'une vingtaine de noms sur Fléville alors qu'avant le remembrement les pages du registre cadastral étaient remplies de noms pleins de charme, d'humour ou de poésie.

Nous ne pouvons dans cette étude reprendre tous ces noms anciens car ils rempliraient à eux seuls tout ce bulletin, aussi nous sommes-nous limités aux appellations que tout le monde peut identifier dans les documents actuels.

Toutefois, avant d'aborder le vif de ce sujet, il est important de brosser les contours de ce que l'on appelle la toponymie ou l'étude de l'origine des noms de lieu, qu'il s'agisse de noms de communes, de rues ou de lieux-dits. Ces noms sont d'anciens mots ayant un sens précis qui ont été par la suite plus ou moins vidés de leur sens originel,

et la Lorraine offre cette particularité assez unique en France, héritée du Duché de Lorraine, d'avoir des noms dont certains remontent au XI^e siècle, voire au X^e siècle. Ceux-ci ce sont transmis par voie orale avant l'existence du cadastre, et ainsi s'expliquent des modifications de transcription surtout s'ils sont exprimés en patois lorrain, mais aussi parfois une superposition de noms pour une même parcelle (deux ou trois noms) lorsque la physionomie du lieu a changé après un défrichement par exemple ou une modification de forme de culture.

Dans ces cas, on trouve cristallisés en quelque sorte d'anciens mots disparus du parler local.

La plupart des noms ont une origine franque, parfois gallo-germanique, principalement pour les noms de villages, mais ils ont été transformés par le patois qui était exclusivement d'origine romane puisque la frontière germano-française se trouve au nord du département.

Quoi qu'il en soit, il faut savoir qu'en dehors des noms de villages, les lieux-dits sont l'expression de la vie agricole de tous les jours ; ils désignent des territoires cultivés et sont ainsi liés à l'histoire de la culture et du défrichement.

Ils peuvent :

— révéler d'anciens droits féodaux, alleux ou domaines seigneuriaux (ex. : Le Breuil),

— désigner les noms d'anciens propriétaires accompagnant un terme générique (ex. : Haie Jean Jallé),

— représenter des éléments topographiques : vallée, ruisseau, cours d'eau, colline, côte,

— désigner des noms d'arbres, de plantes, de cultures ou de friches (ex. : Le Chanot),

— exprimer la nature du terrain (ex. : La Laxière),

— représenter des noms d'animaux (ex. : La Queue du Loup)

et subir des altérations phonétiques ou la chute d'un élément ce qui rend la traduction parfois très difficile, pour ne pas dire impossible, d'où un certain nombre de suppositions.

Nous abordons ce sujet en commençant par les noms de communes puis les noms de rues de notre commune et enfin la toponymie des lieux-dits cadastraux.

Fléville devant-Nancy

Notre commune se dénommait il y a 50 ans Fléville, mais en raison de l'existence de trois Fléville : Fléville-près-de-Nancy, Fléville-Lixières et Fléville-en-Meuse, il a fallu désigner de façon plus précise notre commune afin d'éviter des confusions. Fléville-devant-Nancy a donc été choisie de préférence à Fléville-lès-Nancy pour désigner sa proximité de la grande ville, mais pour bien la séparer de la dite ville.

Fléville était un domaine rural de l'Antiquité et son origine est gallo-romaine puis franque ; ainsi tous les termes composés de ville ou *villa* en latin désignent une

exploitation agricole assez importante occupée par des *coloni*, et au Moyen Age le terme de *villa* devient village. Aux VI^e et VII^e siècles, la terre de Fléville est propriété d'un seigneur franc nommé Flabod, plus tard en 1127 les Chartres de Flavigny mentionnent un *allodium in Flabodi villa* (alleu dans la villa de Flabod), et au XIII^e siècle, très exactement en 1294, on mentionne Fleuville, puis en 1298 Fluville.

Il reste donc à identifier Flabod qui est le nom du détenteur de la *villa* et pour ce faire il faut avoir recours au dialecte gallo-germanique. Les noms de personnes d'origine franque étaient, en général, des composés de plusieurs éléments concrétisant les qualités ou les vertus de l'intéressé qui a donné son nom à une lignée ; ainsi en haut allemand « flat » signifie pureté, éclat, et « bod » messenger. Le sens du nom de Flabod pourrait donc être quelque chose comme « messenger éclatant » ou un nom approchant, et que voilà ainsi une belle origine pour notre commune !

A côté des noms composés de villes, il y a aussi ceux ayant une terminaison en court ou *curtis* en latin, ce qui désigne un emplacement agricole plus modeste que celui d'une villa.

Ainsi notre commune voisine, *Lupcourt*, est désignée en 1127 par *allodium in Locurt* soit alleu à Locurt. Ce dernier terme est donc un composé de court et de loup *lupus* ou *lupo*. Ce mot romain est devenu *wulf* en germanique et celui qui est désigné par ce nom se pare ou est paré des qualités du loup qui est parfois synonyme de vertu.

A Fléville, il y a aussi *Frocourt* une petite exploitation de très ancienne date et qui au Moyen Age avait droit de haute justice et ban séparé. En 1147 on mentionne Froecourt, mot dont l'origine remonte au VIII^e siècle avec Frodulf transformé en Froelf au IX^e siècle. De ce personnage franc date la reprise en mains de l'exploitation, probablement dévastée lors des invasions barbares du IV^e-V^e siècle, et dans ce nom de Frodulf ou Frowulf on retrouve le nom de loup cette fois exprimé en germanique *wulf*.

Près de Fléville, il y a aussi *Manoncourt-en-Vermois* ; au VIII^e siècle on mentionne dans les actes Manicourtis, ce terme devient Mannic au IX^e siècle, puis en 1147 Manuncourt.

On s'aperçoit ainsi combien la plaine du Vermois, est habitée depuis de longue date et aussi que ses terres ont été défrichées et mises en valeur depuis longtemps ; cette plaine est intéressante à plus d'un titre car grâce à son peuplement colonial elle représente une somme importante de vieilles traditions en voie de disparition qui devraient faire l'objet de recherches.

Les noms de rues du village

Fléville Centre a trois rues principales : la rue du Château, la rue Léon-Ducret et la rue du Puits. Nous ne parlerons pas de la rue du Château qui commence à la route de Jarville et continue rue de Ludres, mais des deux autres qui sont intéressantes.

La rue Léon Ducret a eu de nombreux noms. Il y a quelques années on la dénommait rue du Canal-de-l'Est, puis, vers 1914, rue du Haut-d'Erfurt. Cette dernière dénomination est totalement erronée car c'est une déformation de son véritable nom : rue du Haut-du-Refure, qui se prolongeait par le chemin qui va au canal et s'appelait Chemin du Breuil.

On pourrait trouver une racine du mot *refure* dans *rejf* germanique qui indique un chemin montant avec un palier aménagé pour recueillir les eaux et les dérivés dans une prairie, mais cette explication est mauvaïse car le mot complet *reffure* existe et il est lié à l'idée de fourrage. Rafourer ou refurer, refourrer, reffourayer, consiste à donner du fourrage aux bestiaux et il vient du terme *fodar* en ancien français qui est le fourrage de la vache.

Dans cette rue il y avait donc un emplacement où l'on effectuait le ravitaillement en fourrage du bétail. Bien entendu, cette notion est à ne pas confondre avec celle d'affourage qui est un droit d'usage du bois de feu.

La rue du Puits se dénommait rue Jennisvalle et bien entendu un nom si difficile à écrire n'aurait pu être maintenu. Déjà au début de ce siècle on l'écrit tout simplement Genisval, mais ainsi le sens en est altéré. Il n'a pu être trouvé d'autre explication que celle de vallée, là où les génisses allaient y paître. Le mot *jenni* est un mot lorrain courant et, de plus, *jenin* est le terme employé pour une génisse. Peut-être un jour une autre étymologie sera trouvée, mais il est probable que le nom de cette rue exprime une action liée à l'agriculture.

Les lieux-dits cadastraux

L'essentiel et le plus difficile réside dans ce chapitre qui est beaucoup plus ample et ne pourra se borner qu'aux noms portés sur notre registre. Dans chaque cas il est indiqué l'emplacement approximatif du lieu-dit comme référence, et ensuite le sens que l'on peut lui donner sans trop hésiter en se référant aux analogies dans d'autres lieux et en se conformant à la probable prononciation en patois dans la région.

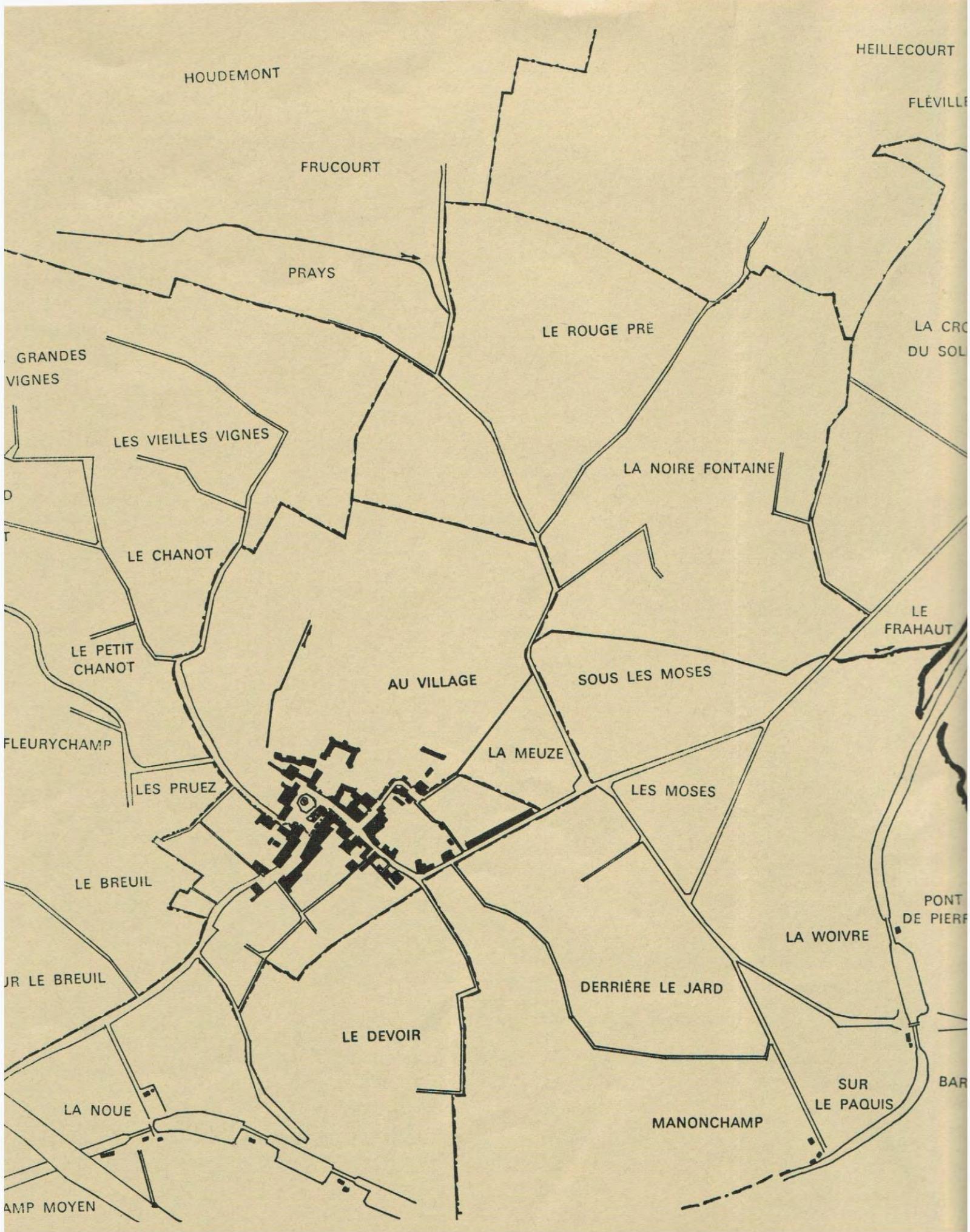
Ils sont ci-dessus groupés dans un ordre alphabétique pour en simplifier une éventuelle recherche ultérieure.

Le Breuil — sur le Breuil

Il s'agit de parcelles situées à la sortie du village en montant vers Ludres. C'était des prés il y a encore quelques années pour la presque totalité ; actuellement des maisons sont construites sur une certaine partie de ces terrains.

Le Breuil, au sens de la toponymie générale, est un petit bois ou bosquet entouré d'une haie ou d'un mur.

Toutefois en Lorraine et dans le cas de Fléville, le vrai sens est celui d'un pré compris dans la réserve seigneuriale. Il y avait des villages où le seigneur conservait des terres plus ou moins étendues qui s'appelaient un *breuil* pour les prés et des *crowées* pour les champs.



HOUEMONT

HEILLECOURT

FRUCOURT

FLÉVILLE

PRAYS

LE ROUGE PRÉ

LA CRO
DU SOL

GRANDES
VIGNES

LES VIEILLES VIGNES

LA NOIRE FONTAINE

LE CHANOT

LE
FRAHAUT

LE PETIT
CHANOT

AU VILLAGE

SOUS LES MOSES

FLEURYCHAMP

LA MEUZE

LES PRUEZ

LES MOSES

LE BREUIL

PONT
DE PIERRE

LA WOIVRE

UR LE BREUIL

DERRIÈRE LE JARD

LE DEVOIR

SUR
LE PAQUIS

LA NOUE

MANONCHAMP

AMP MOYEN

BAR

Le Chanot — le Petit Chanot

Ce lieu-dit se trouve au sud-ouest du village, dans le vallon de Fléville, entre l'agglomération et les vieilles vignes. Ces terres en fond de vallon sont des prés ou des champs de culture.

Le Chanot est un dérivé de nom d'arbre et en particulier du chêne. Cela laisserait supposer qu'il y avait autrefois un important bosquet de chênes qui a été défriché depuis.

La Croix du Soldat

Cette grande parcelle de terre se trouve située au sud de Fléville nord en direction du village.

Ce lieu-dit tient son origine d'une tombe de soldat, mais il n'a pas été possible d'en trouver ni l'emplacement ni la date ; de toute évidence, cependant, la datation ne remonte pas à plus de deux siècles.

Le Devoir

C'est un chemin et des parcelles situées à l'est du village en montant vers le château d'eau de Manonchamp. Tout laisse supposer qu'il y avait des terres communales et des covées à effectuer ; d'où le nom rébarbatif de devoir, bien que de ce haut lieu on ait une très belle vue de Fléville.

Fleurychamp

Cette grande parcelle va du Breuil vers l'autoroute A 33, et, dans ce cas, deux explications sont plausibles.

Il s'agit soit du champ du Sieur Fleury, soit d'un champ parsemé de fleurs diverses. La supposition reste ouverte, mais dans les registres paroissiaux il n'a pas été trouvé de famille Fleury.

Les Hayes

Il s'agissait jusqu'à l'année dernière des portions communales qui ont été cédées pour la réalisation de la zone industrielle.

Ce mot recouvre les pacages clôturés en principe de haies ; ces haies représentent un aliment d'appoint pour les animaux domestiques, un peu de bois de chauffage, un refuge pour le gibier et protègent du vent.

Le Jard — derrière le Jard

Ces lieux-dits se trouvent à la sortie du village vers Jarville entre le chemin du Devoir et la route de Fléville à Lupcourt.

Il y a encore quarante ans, le cadastre mentionnait le Gard et non le Jard, et cette appellation était la plus exacte. En vieux français les mots *gard*, *jort*, équivalaient à jardin. En 1350 on trouve des lieux-dits le Jard ; aussi s'agit-il à Fléville de jardins, peut-être fruitiers ou horticoles. L'expression « derrière » est une désignation d'ordre

topographique et si « devant » exprime ce qui est à l'ouest du village, derrière indique donc à Fléville ce qui est à l'est des jardins plus hauts nommés.

La Laxière

Petite parcelle de taillis située entre le canal et le ruisseau du Frahaut.

La Laxière exprime parfois l'idée de chaume, mais dans le cas présent elle indique nettement l'orientation d'une petite colline suivant les courbes de niveau, ce qui est le cas.

Manonchamp

Ce lieu-dit se trouve au-dessus du lotissement de M. Gareau et il est situé à l'est du village.

Ce mot se réfère certainement à un nom de personne, peut-être de femme comme Manon, ce plus vraisemblablement au nom du tenancier qui vivait à Manoncourt et dont c'était la propriété.

Les Maix — le long des Maix

Ce lieu-dit est situé pour une grande part sur les terrains occupés actuellement par le lotissement de Fléville-Nord et qui, au début de ce siècle, avant le remembrement, étaient pour partie des terrains communaux.

Le terme original de Maix désigne une demeure entourée de jardins potagers, puis par extension est devenu uniquement un jardin potager. Ces terrains étaient donc autrefois des jardins communaux exploités par les habitants du village.

Le Meuzé

Parcelle de terrain se trouvant à gauche de l'allée des marronniers menant au Château.

Le terme de Meuzé ou Meusse signifie en patois une éminence en forme de museau : on dit *couhhe te meusse*, *ferme ta g., tais-toi*. On peut imaginer ainsi l'origine de ce lieu-dit car il y a une éminence qui contient un puits alimentant la fontaine du chemin de Frocourt.

Les Moses

Ce terme est donné à plusieurs groupes de parcelles à Fléville, d'abord le triangle des Moses situé à la sortie du village vers Jarville et formant l'intersection des routes allant à Jarville et vers Lupcourt avec le chemin de la Weèvre. Des parcelles intitulées Les Moses se retrouvent aussi en-dessous du bois des Fourneaux.

En vieux haut allemand, le terme des *moos* est déjà employé en 1139 et il signifie boue, endroit boueux. Ceci laisse supposer que les lieux très humides peuvent être intitulés des Moses d'autant qu'en patois *mosse* signifie mousse.

La Naïre Fontaine

Lieu-dit situé au sud du bois des Fourneaux et à côté de la Croix du Soldat.

Le sens en est facile car il s'agit d'une petite fontaine probablement abritée dans l'ombre, ce qui donne un reflet noir à l'eau. Le problème reste entier : cette fontaine n'a pas encore été retrouvée.

La Noue

Ces parcelles se trouvent situées au sud du village en montant sur le haut du Refure et avant l'autoroute A 33.

Le terme de Noue indique un lieu marécageux et il était déjà utilisé au VIII^e siècle ; parfois il évoque plusieurs ruisseaux traversant un pré.

À côté de la Noue il y a le chemin de la Favière ; ce terme étant dérivés de Fève, il est possible qu'aux abords on cultivait ce féculent fort utilisé autrefois dans les campagnes lorraines.

Le Rouge Pré

Il est situé derrière le Château sur le chemin de Frocourt.

Cette parcelle peut tirer l'origine de son nom de la couleur de la terre, notamment dans les fossés ; c'est le cas et les eaux sont brunes-rouges. On pourrait aussi ajouter qu'en saison d'été ces champs se couvraient de coquelicots, ce qui leur donnait une grande beauté pour les yeux et la coloration, mais les coquelicots ont presque disparu avec les engrais actuels.

Les Paquis

Ces terres se trouvent près du canal en bordure de la route qui mène à Lupcourt, et le terme de Paquis exprime des lieux où l'herbe est abondante et où l'on mène paître les bestiaux. C'était probablement autrefois un terrain communal soumis aux usages de la vaine pâture. Depuis, ces terrains ont été transformés en terres de culture.

Les Poirières — le Champ Moyen

Ces terres actuellement désignées par le terme Champ Moyen se trouvent au-dessus du village, des deux côtés de l'autoroute A-33 et de l'autre côté du canal vers Lupcourt.

Le terme de Poirières a été abandonné, mais il était probablement une déformation du mot Perrières désignant un lieu pierreux où il y a des pierres et de la caillasse.

Prays

Les terrains ainsi dénommés sont situés en-dessous de la ferme de Frocourt en bordure du petit ruisseau qui descend au travers du vallon.

Une interprétation de ce terme pourrait être trouvée dans le patois du mot prairie qui est *prareye* (prononcer praray, mais aussi et surtout du mot *pranzi* (*prazi*) qui désigne un terrain où les bêtes se reposent et ruminent aux heures de midi. Cette pose de repos a lieu autant que possible pour les bestiaux près d'un ruisseau ou d'une forêt, ce qui est en effet le cas.

Les Pruez

Ces parcelles se trouvent en bordure de la route qui mène vers Ludres et à côté des terrains du Breuil ; il s'agit de petites parcelles avec des arbres fruitiers.

Ce terme de Pruez est probablement une déformation de Prohé ou de Prihieu en patois qui désigne des parcelles très prisées et recherchées ou acquises à un haut prix. On trouve parfois cette appellation pour des terres achetées à un prix élevé, ainsi en Normandie la *folle emprise* signifie des herbages chèrement payés ; en patois on dit *le prije* pour : « je prise, j'estime ». D'autres interprétations peuvent être trouvées, mais celle-ci paraît la plus vraisemblable.

Les Voicons — sous-les-Voicons

Ce lieu-dit désigne les terrains situés face à Fléville-Nord de l'autre côté de la route qui mène à Jarville.

Le terme de Vacon désigne un terrain vague, mais aussi et surtout un terrain où l'eau abonde et se fraie vaille que vaille un passage dans de petites dépressions qui font penser à des *vacuoles*. Cette interprétation n'est pas définitive, mais c'est la seule que nous avons pu trouver.

La Woèvre - La Voivre

Il s'agit de terrains se trouvant entre le ruisseau du Frahaut et le chemin de la Voivre bordant le triangle des Mces actuellement urbanisé.

Il existe un grand nombre de noms de lieux se terminant par Voivre, ces noms désignent un bois et la Woèvre est une région forestière s'étendant de la Meuse à la Moselle et de la Chiers au Rupt de Mad. Ce terme vient de *voberna*, nom gaulois ou romain désignant un bois, une broussaille, mais surtout un ruisseau coulant sous bois, c'est-à-dire un ruisseau plus ou moins caché.

À Fléville en effet il s'agit du ruisseau du Frahaut qui coule au point le plus bas de la vallée et n'est pas directement visible. Les terrains actuellement cultivés dans le lieu-dit la Voivre étaient probablement jadis des petits bois ou broussailles qui ont été défrichés.

Au terme de cette longue énumération, il resterait à identifier les vieux noms du cadastre avant le remembrement, on y trouve des lieux-dits tels que :

— *Le Courbillon* : qui était situé au bas des Grandes Vignes et désignait un lieu en creux avec l'idée d'une corbeille ;

— *La Boudière* : pièces situées sur le lieu de Fléville-Nord et qui expriment un lieu marécageux ;

— *La Rotte* : lieu-dit situé vers le Breuil qui évoque un terrain en pente raide (du mot *roistre* en vieux français) ;

— *Hanapaxe* : ce mot désigne des parcelles situées aux Hayes et le terme en *Hapaxe* signifie un bois épais, tel est bien le cas puisqu'il s'agissait autrefois d'une propriété du bois de Richardménil.

Il y a beaucoup d'autres lieux-dits et certains correspondent à des noms de personnes tels que : Blanchard, Boudet, Boué, etc., mais une énumération complète risquerait de lasser le lecteur.

Nous espérons que les habitants de Fléville seront intéressés et les engageons à nous soumettre leurs suggestions ou questions car il appartient de recueillir tous les témoignages concernant notre tradition et nos coutumes anciennes.